

GRAND-CAMP. Lors de la dernière réunion publique de l'association « Ecologie 27 », les opposants aux éoliennes ont été surpris par le nouveau vote des élus.

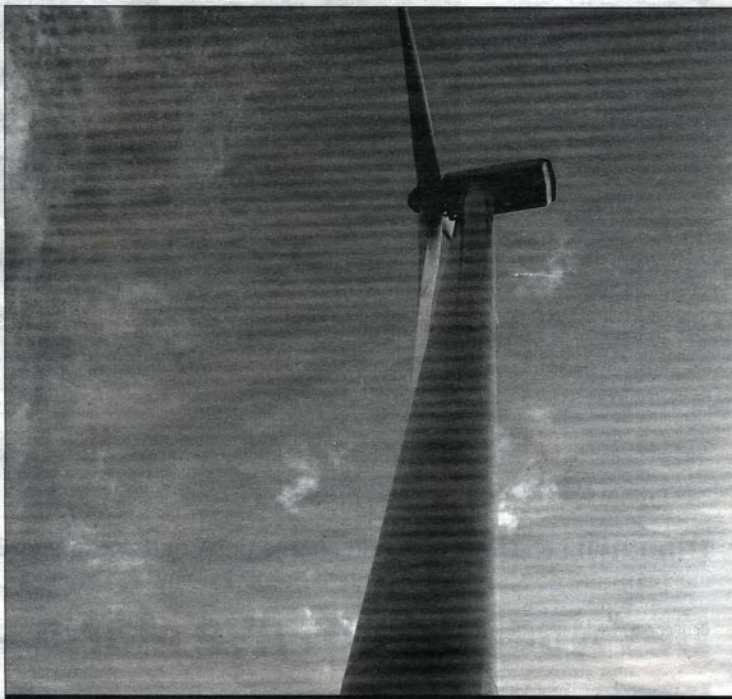
« Non aux éoliennes »

Tandis qu'un mois auparavant, le conseil municipal se prononçait à la majorité pour donner un avis favorable à la création d'une zone de développement éolien sur le territoire communal, une toute récente délibération vient de contredire le précédent vote. En effet, avec dix voix contre ce même projet de création, les conseillers ont jugé pertinent de remettre en cause leur premier choix, au motif qu'un propriétaire de chevaux de courses est venu faire part de ses craintes sur les performances à venir de ses animaux de compétition si des éoliennes étaient installées à neuf cents mètres de son lieu d'activité. Ce chef d'entreprise a fait valoir qu'il avait eu connaissance d'un cas où les chevaux auraient été perturbés par des éoliennes situées à trois cents mètres d'un haras.

Même si, dans le cas présent, la distance est trois fois supérieure, le maire, Philippe Boullier, contacté par téléphone explique : *« Le conseil n'a pas voulu prendre le risque de voir cette entreprise qui compte quatre emplois quitter la commune. Celui-ci a donc préféré reconsidérer la question et se prononcer à nouveau en fonction de ce dernier élément. »*

Le mot d'ordre : rester vigilant

Il n'en reste pas moins que lors de la réunion publique, les Don Quichotte des temps modernes ont applaudi. Pourtant, comme le déplore une militante anti-éolien, *« il est bien regrettable que ce soit seulement à cause de chevaux que le conseil est revenu sur sa décision... »*.



Le projet de parc éolien restera dans les tiroirs

Au chapitre des récriminations, le président de l'association, François Lepère insiste : *« Je n'ai jamais pu discuter avec le maire. Au sujet de l'installation du mât de mesure, j'ai redéposé un recours pour non-respect de la procédure légale car il faut rester vigilant. »*

L'adjointe au maire, Dominique Orsel, présente aux côtés des

militants anti-éoliens, est revenue sur sa visite d'un parc éolien et, tout en reconnaissant que le bruit peut être subjectif, s'alarme : *« Lorsqu'on se trouve à deux cents mètres d'une éolienne, c'est comme un avion de ligne au loin. [...] Pour quelqu'un de nerveux comme moi, c'est insupportable. »* Rappelons que tous les habitants ont été con-

viés à se faire leur propre opinion in situ, près d'Amiens, à l'invitation du maire de la commune. Quelques personnes seulement s'y sont rendues. Si le président de l'association a déploré une certaine opacité autour du projet, chacun a eu au moins la possibilité d'aller vérifier si les rumeurs font plus de bruit que les éoliennes.